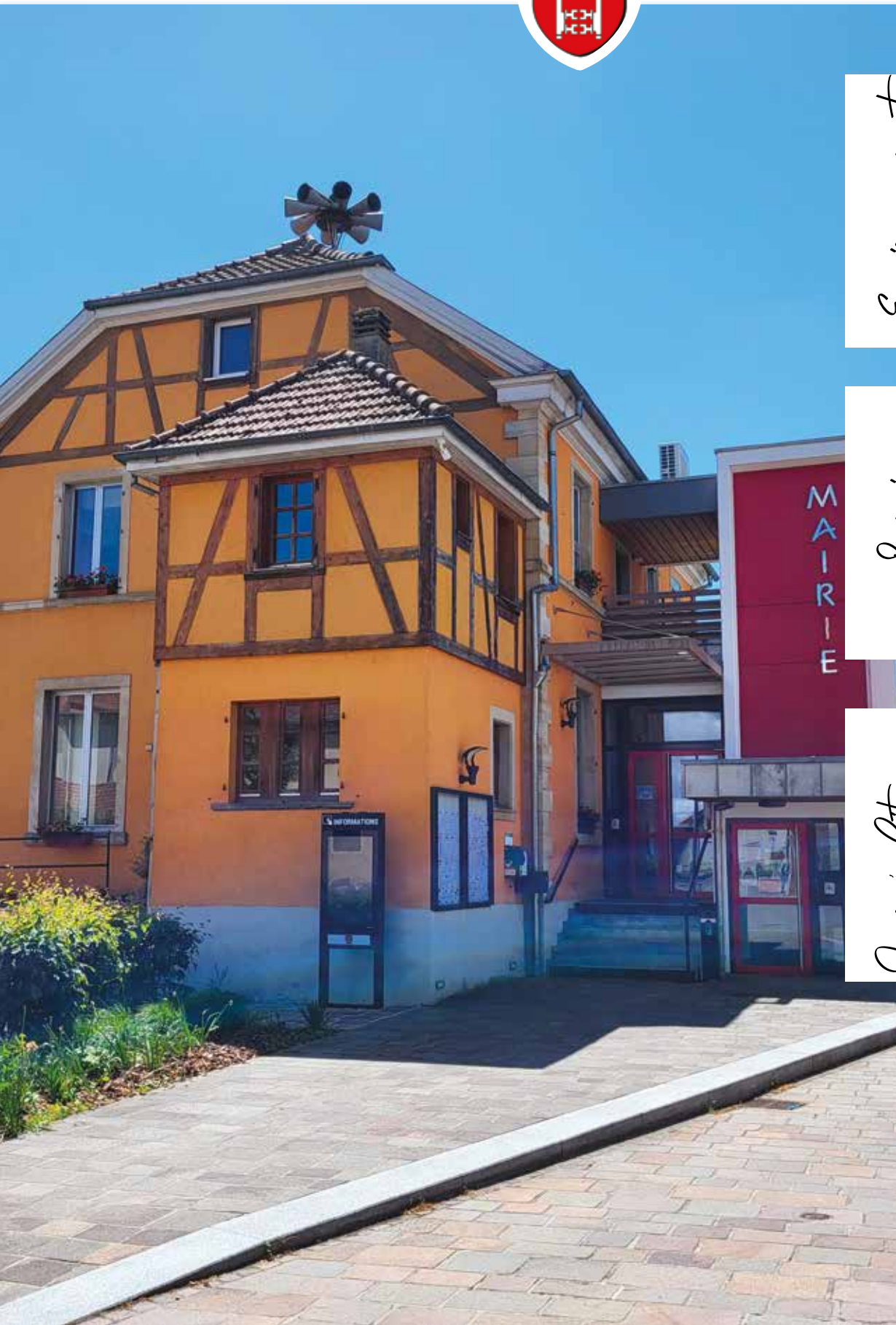


HOCHSTATT

les feuillets



Environnement



8 mai



Journée Citoyenne



#83

Juillet 2026

www.hochstatt.fr



Mairie de
Hochstatt

Le mot du Maire

> Mairie de Hochstatt

2 rue des Ecoles
68720 HOCHSTATT
Tél. 03 89 06 24 33
mairie@hochstatt.fr
www.hochstatt.fr

  Mairie de Hochstatt

> Les services de la mairie sont ouverts :

- Lundi : 10h00 - 12h00
- Mardi : 16h00 - 19h00
- Jeudi : 14h00 - 17h00
- Vendredi :
14h00 - 17h00

• À noter :

- **La mairie** sera
exceptionnellement
fermée le 13 juillet.

Directeur de la publication :
Matthieu HECKLEN, Maire

Rédaction :
Commission Communication

Crédit photo de couverture :
JM Bouhh

Création et impression :
Imprimerie Publi-h
Tirage : 1050 exemplaires.
Dépôt légal n° : 1815
ISSN 3000-6511
Imprimé sur papier recyclé.



Chères Hochstattoises, chers Hochstattois,

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que je m'adresse à vous à travers les pages de nos chers «Feuillets», le journal qui tisse le lien entre nous tous et nous informe sur la vie de notre belle commune.

Le mois de mars dernier a été marqué par les élections municipales. Je tiens sincèrement, une nouvelle fois, à vous remercier pour votre participation à ce scrutin. Bien qu'une seule liste se soit présentée, votre présence dans les bureaux de vote est pour moi un témoignage fort et précieux de votre attachement à notre village et de votre intérêt pour la vie locale. Ce vote est une marque de confiance qui renforce mon engagement, ainsi que celui de toute l'équipe municipale, en partie renouvelée, pour ce nouveau mandat. Nous sommes plus que jamais déterminés à travailler pour l'avenir de notre commune.

En ce début de mandat, nous ne pouvons ignorer les réalités qui s'imposent à nous. Comme ce fut le cas en 2020, notre installation intervient dans un contexte mondial et, il faut le dire, financier particulièrement tendu. Les pages qui suivent, dédiées à nos résultats financiers de 2025 et aux perspectives pour 2026, mettront en lumière ces défis. Nous faisons face à un désengagement progressif de l'État qui nous contraint à une gestion toujours plus rigoureuse et inventive. Les années à venir s'annoncent exigeantes, c'est une certitude.

Mais loin de céder au découragement, je vois dans



ces contraintes une formidable opportunité de réinventer notre manière de faire. C'est souvent dans l'adversité que se forment les plus belles solidarités et les innovations les plus pertinentes.

Notre objectif est clair : non seulement maintenir, mais aussi améliorer notre qualité de vie, protéger notre environnement, soutenir nos écoles, nos associations, nos commerçants et nos aînés.

Cela passera par des choix éclairés, une gestion rigoureuse et une recherche constante d'efficacité.

Je suis convaincu qu'en travaillant main dans la main, en valorisant nos ressources locales et en favorisant la participation de chacun, nous pourrions relever ces défis. Avec l'appui d'une équipe municipale motivée, c'est ensemble que nous bâtirons l'avenir de notre village.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro des «Feuillets» ainsi qu'un très bel été et d'agréables vacances à venir.

Matthieu HECKLEN,
Maire de Hochstatt

BUDGET COMMUNAL 2026 : en comprendre les grandes lignes.

Les finances



Le conseil municipal a adopté le budget primitif 2026 de la commune de Hochstatt. Comme chaque année, ce budget permet d'assurer le fonctionnement quotidien de la commune tout en poursuivant les investissements nécessaires pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Comment fonctionne un budget communal ?

Un budget communal se compose de deux sections :

LE FONCTIONNEMENT

Il regroupe l'ensemble des dépenses nécessaires à la vie quotidienne de la commune : rémunérations du personnel, entretien des bâtiments, factures d'énergie, subventions aux associations, assurances, fournitures...

L'INVESTISSEMENT

Il concerne les dépenses liées au patrimoine communal et aux projets d'avenir : travaux de voirie, rénovation des bâtiments, équipements publics, sécurité, éclairage, acquisition de matériel...

Chaque section comporte :

- Des recettes (impôts locaux, dotations de l'État, subventions...)
- Des dépenses (charges courantes, travaux, remboursements d'emprunts...)

Compte Financier Unique (CFU) 2025

L'exercice 2025 a permis de maintenir une situation financière saine en poursuivant les investissements engagés pour la commune.

Les résultats reportés pour l'année 2026 font apparaître :

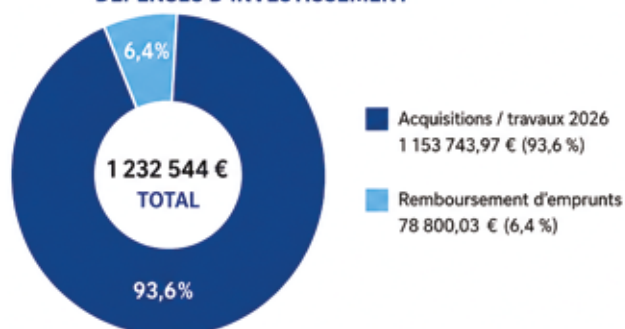
- > Un excédent d'investissement de 402 293 €
- > Un excédent de fonctionnement de 428 980,97 €

Ces résultats témoignent d'une gestion rigoureuse des finances communales, permettant à la commune de continuer à investir pour l'avenir tout en maîtrisant ses dépenses de fonctionnement. La poursuite d'un autofinancement permet de soutenir les projets communaux sans augmentation majeure des charges.

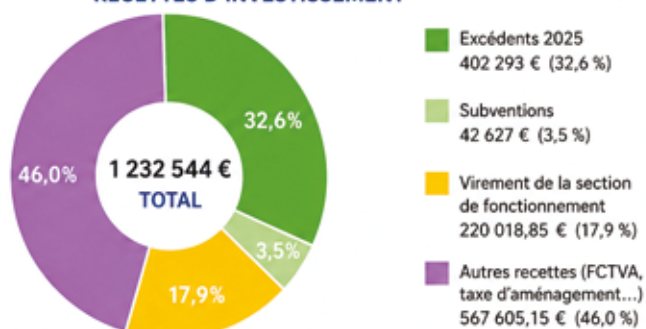
Budget primitif Perspectives pour 2026

SECTION D'INVESTISSEMENT ÉQUILIBRÉE À 1 232 544 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

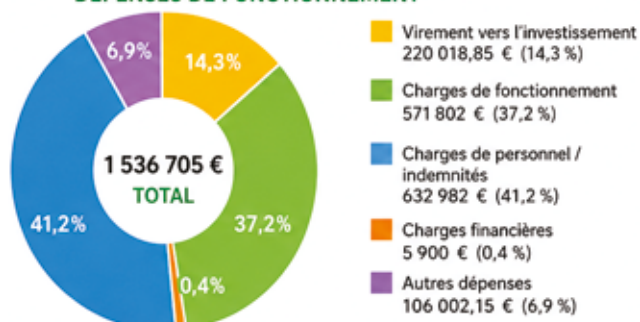


RECETTES D'INVESTISSEMENT

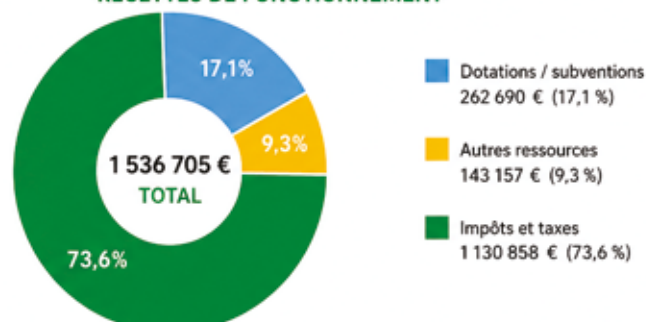


SECTION DE FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉE À 1 536 705 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Investissement : 1 232 544 € | Fonctionnement : 1 536 705 €

→ Travaux

> Réalisations et investissements menés en 2025

L'année 2025 a permis la poursuite de plusieurs projets structurants pour la commune, parmi lesquels :

- Travaux d'enfouissement et d'aménagement des rues des Bergers et des Acacias (finalisation) et de la rue des Vosges (démarrage des travaux)



Réalisations
rue des Bergers



Réalisations rue
des Vosges



- Extension de la vidéoprotection aux entrées du village
- Travaux d'amélioration énergétique de l'éclairage public
- Achat de mobiliers scolaires
- Aménagements de sécurité dans plusieurs secteurs du village



Réalisations
vidéoprotection



Réalisations
aménagements sécurité



- Déploiement d'équipement numérique communaux pour l'affichage légal (installation début 2026)



Réalisations
affichage légal

Plusieurs opérations engagées en 2025 se poursuivront également sur l'exercice 2026.

> Projets envisagés pour 2026

Pour l'année 2026, la municipalité souhaite poursuivre ses efforts autour de plusieurs axes :

- Travaux de voirie et d'aménagement : rues des Vosges (finalisation des travaux débutés en 2025) et du 2ème Zouaves

- Amélioration du cadre de vie et de la sécurité
- Optimisation énergétique des bâtiments publics : les écoles
- Investissements pour les associations et la zone sportive

INSTALLATION

du nouveau conseil municipal

À la suite des élections, le nouveau conseil municipal de Hochstatt s'est officiellement installé lors de la séance du 20 mars 2026.

À cette occasion les élus ont procédé à l'élection du maire et des adjoints.

Ont été élus

Maire : M. Matthieu HECKLEN

- 1^{er} adjoint : M. Matthieu HARTMANN, en charge du suivi général, des travaux, de la mobilité et de l'environnement
- 2^{ème} adjointe : Mme Guilaine WEISS, en charge des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse, de l'intergénérationnel, du social et du patrimoine
- 3^{ème} adjoint : M. Stéphan TSCHAN, en charge des bâtiments et de l'embellissement
- 4^{ème} adjointe : Mme Jullianne BURTIN-DEYBER, en charge de la communication, des associations et de la culture

Le conseil municipal est également composé de :

Mme Danièle BACH, M. Jean-Pierre BADER, M. Gilles BUIRETTE, Mme Dominique FABBRO, M. Vincent GUILLEMET, M. Alain HANS, Mme Bérinda MARCHAL, Mme Gaëlle MAT, M. Thomas MEISTER, M. Franck POUNOT, Mme Françoise RITTELMAYER, Mme Aude SATRE, Mme Laëtitia SCHMITT et M. Frédéric WITTMANN.

Le mardi 31 mars 2026, les élus se sont réunis une seconde fois afin de mettre en place les différentes commissions municipales en vue de débiter concrètement le travail au service de la commune et de ses habitants.

Au nom de tous les habitants de la commune, monsieur le Maire adresse ses remerciements à l'ensemble des élus pour leur engagement au service de Hochstatt.

Photo Henri BEINERT



Le nouveau conseil municipal, absents sur la photo : Gilles BUIRETTE, Frank POUNOT et Françoise RITTELMAYER

> Un mécénat pour l'avenir de notre forêt communale

La commune poursuit son engagement en faveur de l'environnement et du renouvellement de son patrimoine forestier.

Dans ce cadre, une convention de mécénat a été signée le 19 janvier dernier entre la commune et le cabinet d'orthodontie du Dr. Stéphane RINGER.

Le cabinet offre à ses nouveaux patients la possibilité d'associer le début de leur traitement à la plantation d'un arbre. Cette initiative marque également les prémices de la création de l'association « Un arbre pour demain » dont la vocation est d'œuvrer en faveur de la transition écologique en accompagnant les collectivités dans des projets concrets de plantation et de reboisement.

L'objectif de cette association est de favoriser la plantation d'essences plus résilientes face au changement climatique, tout en renforçant durablement la biodiversité locale.



Grâce à ce partenariat, une plantation de 600 jeunes arbres a pu être réalisée le 23 mars dernier. Cette action contribue au renouvellement de notre forêt et participe à la préservation d'un environnement plus durable pour les générations futures.

La municipalité remercie chaleureusement Le cabinet d'orthodontie, l'Office National des Forêts et l'ensemble des personnes ayant contribué à la réussite de cette opération.



→ ELSÀSS OSCHTERPUTZ, _____ Commune

les bénévoles au rendez-vous

Le 28 mars dernier, une trentaine de bénévoles se sont retrouvés aux ateliers municipaux à l'occasion de l'Elsàss Oschterputz, la traditionnelle opération de nettoyage de printemps !

Durant toute la matinée, dans une ambiance conviviale et motivée, les participants ont parcouru les rues, les abords des routes et forêts ainsi que différents espaces naturels de la commune afin de ramasser les déchets abandonnés. Grâce à leur mobilisation et à leur engagement citoyen, de nombreux débris ont pu être collectés, contribuant ainsi à préserver la propreté et le cadre de vie du village.

À l'issue de cette belle action collective, les bénévoles se sont retrouvés autour d'un moment convivial bien mérité.

La commune adresse un grand merci à toutes les personnes présentes pour leur disponibilité, leur énergie et leur implication au service de notre environnement.



> Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai, les habitants de Hochstatt se sont réunis devant le monument aux Morts afin de commémorer l'Armistice de 1945 et rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

Cette cérémonie de recueillement, empreinte de respect et de mémoire, a permis de rappeler l'importance de transmettre aux générations futures les valeurs de paix, de solidarité et de liberté.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de cette commémoration.

Un moment convivial autour d'un vin d'honneur a clôturé cette matinée de mémoire et de partage.





ÉLAN COLLECTIF

au service de notre commune

La Journée Citoyenne a une nouvelle fois rencontré un beau succès grâce à la mobilisation de près de 50 bénévoles venus consacrer une partie de leur temps à l'amélioration de notre cadre de vie.



Tout au long de la matinée, de nombreux chantiers ont été menés dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Aux écoles, les participants ont matérialisé le chemin piétonnier, réalisé des travaux dans la cour de l'école élémentaire et participé

à l'installation de nouveaux écrans. Les plus jeunes n'ont pas été oubliés grâce à un atelier créatif qui leur a permis de préparer les décorations de Noël et du printemps.

Dans tout le village, plusieurs équipes se sont consacrées au fleurissement de différents espaces, au ponçage et à la peinture des bancs publics, ainsi qu'à divers travaux d'électricité et d'aménagement avec l'installation de mobilier dans plusieurs locaux communaux.

Cette journée n'aurait pas été possible sans les bénévoles qui ont assuré l'intendance, et l'installation du repas partagé, permettant à tous de se retrouver autour d'un moment de convivialité bien mérité.



La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants, les bénévoles, les élus, les agents communaux ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Par leur engagement et leur esprit de solidarité, ils démontrent une nouvelle fois que le vivre-ensemble et la participation citoyenne sont des valeurs fortes de notre commune.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition placée sous le signe du partage et de l'engagement au service de tous.



Vie pratique

> **Vigilance, frelon asiatique :**

Depuis quelques années, le frelon asiatique poursuit sa progression sur notre territoire. Même si la période idéale de repérage des nids primaires se situe principalement entre mars et mai, il est important de rester vigilant tout au long de la saison.

Les reines fondatrices construisent au printemps de petits nids souvent installés dans des endroits abrités : garages, cabanons, avancées de toit, abris de jardin... Un signalement précoce permet d'intervenir rapidement avant le développement d'une colonie pouvant compter plusieurs milliers d'individus.

Le frelon asiatique est reconnaissable à son corps noir, son anneau orangé sur l'abdomen et ses pattes jaunes. Attention : ne tentez jamais de détruire vous-même un nid et ne vous en approcher pas à moins de 5 mètres.

Si vous apercevez un frelon asiatique ou un nid suspect, merci de le signaler rapidement en mairie afin que les démarches nécessaires puissent être engagées.

Par votre vigilance, chacun peut contribuer à limiter la prolifération de cette espèce invasive et à protéger les abeilles ainsi que la biodiversité locale.

Si vous avez vu le frelon asiatique à pattes jaunes signalez le sur

Le frelon asiatique c'est l'affaire de tous!

LeFrelon.COM

NID PRIMAIRE

OÙ TROUVER LES NIDS PRIMAIRES?

Attention : ne pas s'approcher à moins de 5m!

> Bien vivre ensemble aux beaux jours :

Avec le retour des beaux jours, chacun aime profiter de son jardin, de sa terrasse ou réaliser quelques travaux extérieurs. Afin de préserver la tranquillité et le bien-être de tous, merci de veiller au respect du voisinage lors de l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses, taille-haie, perceuses, tronçonneuses...).

Les travaux de jardinage et de bricolage occasionnant du bruit sont autorisés : **du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 18h, hors dimanche et jours fériés.**

Pensons également à nos animaux de compagnie : des aboiements répétés ou prolongés peuvent rapidement devenir une gêne pour le voisinage.

Quelques gestes simples et un peu d'attention permettent à chacun de profiter sereinement de l'été dans notre commune.



> Canicule, pensez au registre des personnes vulnérables :

En période de fortes chaleurs, la commune veille particulièrement aux personnes les plus fragiles.

Si vous avez plus de 65 ans, vivez seul(-e), êtes en situation de handicap ou isolé(-e), vous pouvez vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Cette inscription, gratuite et sans engagement, permet à la mairie de prendre contact avec vous en cas d'épisode caniculaire ou de situation exceptionnelle.

Renseignement et inscription auprès de la mairie : 03 89 06 24 33 ou mairie@hochstatt.fr

> Restez informés de la vie communale ! :

Pour suivre toute l'actualité de la commune, plusieurs outils d'information sont à votre disposition :

- **Le site internet www.hochstatt.fr**, où vous retrouvez les informations officielles, démarches, comptes-rendus et actualités.
- **La page Facebook « Mairie de Hochstatt »**, idéale pour suivre les événements, rappels, photos et informations du quotidien.
- **L'application illiwap**, simple et gratuite, qui permet de recevoir directement sur votre téléphone les alertes et informations importantes de la commune en temps réel.



N'hésitez pas à consulter régulièrement ces différents supports pour rester informés des manifestations, travaux, alertes, événements associatifs et de toutes les nouveautés de notre village.

> Déjections canines :

un petit geste pour un grand respect : Promener son chien est un plaisir partagé par de nombreux habitants de la commune. Cependant, plusieurs riverains nous ont récemment signalé la présence régulière de déjections canines sur certains trottoirs et espaces publics.



Au-delà du désagrément visuel et des odeurs, ces situations compliquent le quotidien des habitants, notamment des enfants, des personnes âgées, des poussettes qui empruntent ces chemins ou encore des agents chargés de l'entretien.

La municipalité souhaite donc rappeler quelques gestes simples de civisme :

- **ramasser les déjections de son animal,**
- **prévoir un sac et lors des promenades,**
- **veiller à la propreté des espaces publics et des abords des habitations.**

Pour faciliter ces gestes, des distributeurs de sachets sont mis à disposition dans plusieurs zones de promenade dans la commune.

Ces petits gestes contribuent grandement à la qualité de vie et au respect de chacun dans notre village.

Nous remercions l'ensemble des propriétaires d'animaux qui adoptent déjà ces bonnes pratiques et comptons sur la responsabilité de tous pour préserver un cadre de vie agréable à Hochstatt.

Carnet de vie communale

La commune est heureuse de mettre à l'honneur les grands moments qui ont rythmé la vie de ses habitants en 2025 : naissances, mariages, anniversaires de mariage et anniversaires de grand âge.

Naissances

Nous avons eu 19 naissances. Bienvenue aux nouveaux petits Hochstattois et Hochstattoises qui ont rejoint notre commune cette année :

- GOEPPER Raphaël le 09 février
- MURGOLO Ezio le 24 février
- PAK Amin-Od Daniel le 15 mai
- KOPACKI RAYNE Gabrielle Marie Myriam le 30 août
- CETINBAG Leyna le 1er octobre
- WEBER Tom Guillaume Thibaud le 23 novembre
- YILDIZ Hayal le 08 décembre

Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux 8 couples qui se sont unis en 2025 :

- HOARAU Coralie et HOAREAU Audrey le 17 janvier
- DROHMANN Julien et RYSEL MALASSINÉ Sandy le 1er mai
- DOPPLER Daniel et KAYSER Anne le 10 mai
- BINNERT Matthieu et SANCHEZ Claude le 31 mai
- VEYNE Lucas et HASSLER Marie le 31 mai
- ROMERO Julien et WILLIG Kelly le 08 août

Anniversaires

Nous avons été heureux de souhaiter un joyeux anniversaire à 38 personnes ayant franchi un cap important de leur vie :

> 80 ans :

- DEYBER Monique le 04 janvier
- TERRASSON Jean-Pierre le 13 janvier
- WOLF Marie Rose le 22 février
- ABBIGLIATI Giacomo le 29 avril
- AFFHOLDER Jacques le 15 mai
- DILLENSEGER Jean-Claude le 15 mai
- MAGU Jean-Luc le 16 mai
- NEFF Simone le 30 mai
- BRONNER Francine le 22 juillet
- JACQUEY Chantal le 29 août
- VEVAUD Michel le 08 octobre
- BABEY Marie le 15 octobre
- LIDY Jean-Claude le 17 octobre
- BURGY Jean-Louis le 25 novembre

> 85 ans :

- HENNEQUIN Marie Renée le 02 février
- FABRICI Antoine le 27 avril
- PROBST Jean-Paul le 11 mai

- BAUER Claudette le 24 mai
- WEBER Janine le 08 juin
- DEREIGNAUCOURT Arlette le 23 juillet
- VANARDOIS Hélène le 19 septembre
- MARSCHALL Roselyne le 04 novembre
- NOBEL Charles le 09 novembre

> 90 ans :

- HAENLIN Guy le 08 février
- ETSCHMANN Lucienne le 15 février
- HIRTZLIN Roland le 30 mars
- DEHR Marie-Rose le 26 mai

> 95 ans :

- EHRET Marie Camille le 18 juillet

Nous avons été enchantés de féliciter 16 couples célébrant leurs noces d'or, de diamant, de palissandre ou de platine, symboles d'une belle vie partagée :

Noces d'or

50 ans de mariage

- TUCCINARDI Raymonde et Adolphe le 18 avril
- HUBER Anna et Claude le 02 mai
- BALDECK Fabienne et Pierre le 20 juin
- WALTZER Christiane et Yves le 25 juillet
- NOBEL Charles et Christiane le 20 août
- JOUANILLOU Agnès et Roland le 09 septembre
- ZARIC Ana et Djurica le 05 octobre
- GENDRIN Michel et Marie Annick le 23 octobre

Noces de diamant

60 ans de mariage

- FREIERMUTH Rodolphe et Anneliese le 07 mai
- DEYBER Gérard et Monique le 02 juillet
- NOBEL Charles et Christiane le 20 août

Noces de Palissandre

65 ans de mariage

- DEREIGNAUCOURT Arlette et Jacques le 07 octobre

Noces de Platine

70 ans de mariage

- HIRTZLIN Roland et Cécile le 11 novembre

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et au respect de la vie privée, seuls les noms des personnes ayant donné leur accord écrit sont mentionnés dans la présentation de l'état civil de la commune.

→ EN BREF

> Nouveau service coaching :

La commune accueille un nouveau centre de coaching sportif : Across The Move.



Coaching individuel ou cours en petits groupes, sur rendez-vous. L'espace training, accessible sur abonnement, est ouvert tous les jours de 6h à 23h.

ZA Les Clés d'Argent - 2G rue du 2e Zouaves - Hochstatt - 06 22 92 88 79 - contact@acrossthemove.fr - www.acrossthemove.fr

> Envie de sorties dans le Sundgau ? :

Pour découvrir les manifestations, événements culturels, concerts, fêtes de village, marchés ou animations près de chez vous, pensez à consulter **Klubs Sundgau**.



Cette association propose un agenda numérique recensant les sorties et événements du Sundgau afin de mettre en valeur la richesse culturelle et festive de notre territoire.

Retrouvez l'agenda des événements sur : www.klubs-sundgau.fr

→ À vos agendas



- **Samedi 20 juin 2026 Fête de la musique**
Animée par l'École de Musique, la Société de Musique, Hocht'Band et DJ Fred
Petite restauration, buvette
À partir de 19h, salle de Musique, 6 rue de Galfingue
Dans le jardin si le temps le permet
Organisée par la Société de Musique de Hochstatt
- **Samedi 27 juin 2026 Kermesse des écoles**
Lancer de couleurs, jeux, maquillages, animations par les élèves et les associations du village, tombola, buvette et petite restauration
De 10h à 15h, au groupe scolaire du Bourgberg, 4 rue du Bourg
Organisée par l'Association des Œuvres Socio-Educatives (AOSE)
- **Samedi 27 juin 2026 La Fête de l'été thème guinguette**
Soirée dansante, feu d'artifice et manège pour les enfants
Barbecue et tartes flambées
À partir de 19h, à l'étang de pêche, rue de l'Étang
Organisée par le Comité des Fêtes
- **Mardi 30 juin 2026 Concert de fin d'année des élèves de l'École de Musique**
Concert convivial, avec carte blanche laissée aux professeurs, apéritif
À 19h à la salle de Musique, 6 rue de Galfingue
Organisé par l'École de Musique de Hochstatt
- **Vendredi 26 juillet 2026 Soirée jeux de société en famille**
De 18h à 20h30, au périscolaire, 4D rue du Bourg
Inscription par mail à hochstatt.peri@cc-sundgau.fr
Organisée par Les trop capables
- **Samedi 29 août 2026 Cinéma en plein air**
Buvette et petite restauration
À l'étang de pêche, rue de l'Étang
Organisé par le Comité des Fêtes
- **Dimanche 25 octobre 2026 Riz colonial à emporter**
De 11h30 à 13h30, à la salle de Musique, 6 rue de Galfingue
Réservations Claudine DITNER 06 29 89 12 77
Organisé par la Société de Musique de Hochstatt
- **Jeudi 29 octobre 2026 Collecte de sang**
De 16h à 19h30 avec l'Établissement Français du Sang (EFS)
À la salle Elisabeth Schyrr, Grand'Rue, face à l'église
Organisée par l'Association Sang pour Sang
- **Samedi 21 novembre 2026 Dîner dansant**
Animé par SLG Music Group, concert repas et soirée dansante
À 20h, à la salle de Musique, 6 rue de Galfingue
Réservations Claudine DITNER 06 29 89 12 77
Organisé par la Société de Musique de Hochstatt
- **Samedi 28 novembre 2026 Marché de Noël**
À l'étang de pêche, rue de l'Étang
Organisé par le Comité des Fêtes